

**Province de Québec, le 11 juin 2013**

**Municipalité de St-Joseph-de-Lepage**

Mardi, le onze (11) juin 2013 se tenait à 20H00 au Centre Lepageois, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: messieurs les conseillers Ghislain Vignola, Alain Thibault, Jasmin Couturier et Magella Roussel et madame Johanne Morissette. Conseiller absent Lauréat Dubé. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Françoise Bérubé, sec-très. adj. Et Tammy Caron, préposée à l'informatique sont aussi présentes.

**Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.**

Monsieur Le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

**2013-95 Mandater auditeur reddition MTQ**

Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyée par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que la municipalité mandate la firme comptable Malette comme auditeur pour la reddition MTQ pour les années suivantes soit 2010-2011 et 2012.

**2013-96 Mandater auditeur Recyc-Québec**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyée par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que La municipalité de St-Joseph-de-Lepage mandate la firme comptable Malette comme auditeur pour la reddition de Recyc-Québec 2012.

**2013-97 Achat logiciel comptabilité**

Sur proposition de Madame Johanne Morissette et appuyée par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage procède à l'achat du logiciel d'application de comptabilité CIB au montant de 4 995.00\$, le soutien technique annuel au montant de 1 100.00\$ plus taxes applicables. Par la même résolution, le conseil demande de pouvoir effectuer le paiement en 3 versements.

**2013-98 Facture Groupe Lechasseur Ltée**

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault et appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 15270 du Groupe Lechasseur Ltée 34 751.31\$. Le montant est financé par la taxe d'accise et la tps au numéro de compte 2731.

**2013- 99 Revenu Québec**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement au Ministre du Revenu du Québec pour le montant de 1103.59\$ pour la FSS pour une différence des paiements et montant établies selon les relevés 1 et 2 pour 2012.

**2013-100 Fermeture de l'assemblée.**

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyée et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h30.

---

Réginald Morissette, maire

---

Françoise, Bérubé, sec.tré.-adj.

TC./tc.